Zeitschrift: Schweizerische Bauzeitung
Herausgeber: Verlags-AG der akademischen technischen Vereine
Band: 93 (1975)
Heft: 3

Nachruf: Zurbuchen, Max

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

autonome de la profession des techniciens ou des autodidactes doués. Aussi après l'échec de la Chambre suisse des architectes et ingénieurs a-t-on mis sur pied les Registres suisses des architectes, ingénieurs et techniciens. La SIA a été déterminante dans cette création. A mon avis, ces Registres ont fait entièrement leurs preuves en ce qui concerne la question des titres. Malgré de louables efforts la protection de la profession qui aurait dû en découler n'a pas beaucoup avancé. Certains cantons ont utilisé les possibilités offertes par les Registres mais il s'agit d'une minorité. Ensuite l'Union technique suisse s'est retirée en tant qu'institution de patronage. Cela a naturellement créé une dissymétrie désagréable sans rien enlever cependant à la valeur des Registres et à la qualité des décisions prises.

Actuellement la SIA par sa proposition A 2634 de juin 1974 «Proposition pour une valorisation des Registres des professions techniques par leur transformation en Registres professionnels proprement dits» tend à retrouver un consensus général en Suisse afin de permettre enfin une réglementation correcte de l'exercice de la profession. Les intentions sont louables et la bonne foi des protagonistes ne peut être mise en doute. Mais on est frappé de constater que la valorisation proposée des Registres se fait sur une dévalorisation des diplômes universitaires qui ne le méritent nullement. Signalons ici que la proposition d'août 1974 est une version améliorée de la proposition initiale. Malgré cela, elle présente au stade actuel des incohérences considérables. La plus choquante est celle qui consiste à créer deux registres dits A et B sans préciser comment serait réglé l'exercice de la profession. Indiquer simplement la phrase suivante pour les inscrits aux deux registres: «Exercice de la profession à titre indépendant ou impliquant des responsabilités, avec réglementation légale» est une sorte de chèque en blanc que beaucoup de membres SIA ne sont pas prêts de signer. Car enfin, ou bien les conditions pour l'exercice de la profession seront les mêmes pour les deux registres A et B et alors pourquoi deux registres, ou bien les conditions ne seront pas les mêmes et il faudrait les expliciter déjà au niveau de l'approbation des principes. Je sais le problème difficile ayant été membre du Conseil de Fondation des registres actuels, mais je pense aussi que la SIA qui a connu un essor remarquable ne doit pas brader son caractère universitaire qui a certainement contribué à son succès.

Ceci m'amène à désapprouver franchement la dernière initiative du Comité central SIA, malheuresement approuvée par l'assemblée des délégués du 4 octobre 1974, et qui touche à la révision des statuts. Cette révision tend à introduire un temps de carence pour l'admission des diplômés universitaires architectes et ingénieurs. Cela signifie d'une part que la SIA ne se considère plus comme une société professionnelle de niveau universitaire et que d'autre part elle se substitue à la mission à remplir par les Registres nouvelle formule. En effet ce sont ces derniers qui devraient donner la carte permettant l'accès à l'exercice autonome de la profession.

Dès lors, je ne comprends pas la politique du Comité central SIA. A moins qu'en faisant adopter par la Société elle-même le délai de carence il pense faciliter l'adoption de la même mesure à propos de l'inscription des universitaires diplômés au registre A. Tout ceci m'inquiète car l'une des grandes valeurs de la SIA c'est le dialogue entre les jeunes diplômés férus de science voire d'utopie et les aînés mûris par l'expérience voire les échecs. Retarder l'entrée à la SIA, c'est perdre tous ceux qui n'ont pas l'intention de créer des bureaux propres. C'est notamment perdre les jeunes de l'industrie. Beaucoup de membres et de délégués se souviendront de toutes les difficultés qu'il a fallu vaincre pour faire de la SIA autre chose qu'une société de patrons défendant leurs intérêts professionnels. Il faut que les jeunes participent à la SIA avant d'être malaxés par la pratique. La qualité de la SIA ne pourra qu'en être rehaussée. Car enfin la SIA si elle est professionnelle n'est pas que cela. Si les Registres se poursuivent (et plaise à Dieu qu'il en soit ainsi), la SIA a une mission culturelle de la plus haute importance à remplir. Ce n'est pas en ajoutant trois ans de pratique pour l'admission des universitaires diplômés qu'elle se rendra plus attrayante car l'architecte et l'ingénieur de demain ne seront pas attachés uniquement à la science, la technique et la profession. Ils voudront développer la dimension culturelle voire spirituelle ce qui revient à dire que la SIA doit à côté de la pratique voir l'autre dimension et ne pas pénaliser une partie de ceux qui peuvent l'apporter. C'est la raison pour laquelle je voterai non à l'occasion du vote général demandé par les sections SIA de Vaud, Fribourg et Berne à propos de la modification des statuts art. 4 et 20 de la Société.

M. Cosandey, Professeur
ancien membre du Comité central de la SIA

Nekrologe

† **Alfredo Bossi,** Elektroingenieur, von Lugano, geboren am 31. August 1896, ETH 1917 bis 1921, GEP, ist am 9. Dezember 1974 gestorben. Seit 1925 Büro für technische Anlagen in Lugano, Vertreter von Siemens-Schuckert und Siemens-Halske AG.

† **Peter Haerry,** Dr. sc. techn., dipl. Ing.-Chem., von Birrwil AG, geboren am 10. August 1918, ist am 9. Juni 1974 gestorben. Nach Abschluss seiner Promotionsarbeit bei Prof. Guyer an der ETH trat der Verstorbene 1945 in die Dienste der Berner Alpenmilchgesellschaft, Konolfingen-Stalden.

† **Paul de Kalbermatten,** von Sion, geboren 1878, ETH 1898 bis 1902, GEP, ist kürzlich gestorben. 1902 Bau der Bahn Martigny–Châtelard; 1905 Baudepartement des Kantons Wallis in Sitten; 1907 Lonza AG, Studien für Wasserkraftanlagen; 1908 Bau der Berninabahn; 1910 Ägypten; 1912 Tramways des Basses-Pyrenées à Bayonne, Frankreich; 1914 Société Générale d'Entreprises, Paris, Studien für Marokko, Kongo, Südamerika; 1931 bis zu seinem Rücktritt 1946 Ets. Herzog, Filatures et Tissages, Logelbach, Frankreich. Seine letzten Jahre verbrachte er in Paris.

† **Jakob Hartmann,** dipl. Bauingenieur, von Ebnat SG, geboren am 10. 11. 1913, ETH 1936 bis 1940, GEP, SIA, ist am 19. Dezember 1974 gestorben. 1943 trat der Verstorbene in die Dienste der Baudirektion des Kantons Zürich, 1963 wurde er Adjunkt im Amt für Gewässerschutz und Wasserbau.

† **Werner Kuster,** Dr. sc. techn., dipl. Ing.-Chem., von Schmerikon SG, geboren am 27. Juli 1912, ETH 1933 bis 1937, GEP, ist am 11. Juni 1974 gestorben. Der Verstorbene war Chemiker bei der Firma J. R. Geigy, bzw. Ciba-Geigy, Basel.

† **Max Zurbuchen** sen., Vermessungsingenieur SIA, Inhaber eines Ingenieurbüros für Photogrammetrie und Vermessungen in Bern ist kürzlich gestorben.